

Lyon 2 ou 3 ?

Par **Katharina**, le **06/01/2009** à **20:22**

Coucou,

Voilà depuis quelques temps je me tâte à aller faire mon master à Lyon l'an prochain.

Je me suis renseignée pour le master droit social, et ils le font à la fois à Lyon 2 lumière et Lyon 3 Jean Moulin.

Question : comment différencier ces deux facs ?? Je ne connais strictement rien à Lyon donc je ne sais pas trop comment me faire une idée sur ces deux facs. (Je ne comprend d'ailleurs pas pourquoi il y a trois facs dans la même ville, enfin je ne suis jamais allée à Lyon il paraît que c'est très grand).

Voilà si quelqu'un sait des choses sur les facs de Lyon n'hésitez pas ça m'intéresse !

Merci

PS : j'ai vu que pour les master qui m'intéressent des stages sont déjà prévus en M1 je ne sais pas non plus s'il y a plus de facilité à trouver des stages dans telle ou telle fac, ou aussi si les loyers sont moins chers ...

Je me demande aussi si la sélection se fait déjà sur entretien en M1 comme c'est Lyon et pas une petite fac ?

J'aimerais aussi savoir au niveau débouchés si le droit social perce bien en ce moment, d'après ce que je vois sur le net ça a l'air d'aller comme secteur.

Par **pipou**, le **07/01/2009** à **07:59**

[quote:jqcjrjz]Question : comment différencier ces deux facs ?? Je ne connais strictement rien à Lyon donc je ne sais pas trop comment me faire une idée sur ces deux facs. (Je ne comprend d'ailleurs pas pourquoi il y a trois facs dans la même ville, enfin je ne suis jamais allée à Lyon il paraît que c'est très grand).

[/quote:jqcjrjz]

Chaque fac a ses spécialités :

Lyon 3 par exemple, offre beaucoup plus de Master que Lyon 2

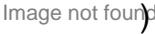
Lyon 2 est plus spécialisée pour des formations européennes.

Voici les liens des Master :

Lyon 2 : http://www.univ-lyon2.fr/58724793/0/fiche___pagelibre/

Lyon 3 : <http://facdedroit.univ-lyon3.fr/9878274 ... 8912725555>

Ensuite, faut savoir que seule la fac de Lyon 3 est répertoriée à l'UNJF, et pas celle de Lyon 2 .
.oll.

... (toujours bon à savoir  or type unknown)

[quote:jqcjrjz]Voilà si quelqu'un sait des choses sur les facs de Lyon n'hésitez pas ça m'intéresse ![/quote:jqcjrjz]

J'ai souvent été à Lyon, et je peux te dire que c'est une ville très belle, très active. Il y a beaucoup de choses à faire (bars, restaurants, magasins, visites) (et si t'aimes les animaux comme moi, tu seras ravie au Parc de la tête d'Or ! lol !).

Lyon est effectivement une très grande ville (la 2e de France il me semble, ou la 3e, je ne sais pas qui de Marseille ou Lyon l'emporte), et concernant le loyer, ben ... ça peut être abordable, tout comme ça peut être très cher ! Bien sûr, ça dépend aussi de l'endroit où tu te prendras un appart et de la taille !

Concernant les transports en commun, la ville est très bien desservie en bus et tram, jusqu'à assez tard le soir.

Si ça t'intéresse, voici quelques infos que j'ai trouvé sur le net :

[quote:jqcjrjz][b:jqcjrjz][u:jqcjrjz]Prix des Transports[/b:jqcjrjz][u:jqcjrjz]

-Ticket simple, à l'unité : 1,60 €

-Carnet de 10: 12,80 € ;13,30 €; 0,50 € ;3,9%

-Pass Partout (abonnement plein tarif mensuel) 47,30 € ;48,60 € ;1,30 € ;2,7%

-City Pass (abonnement plein tarif annuel + mois août gratuit) 45,00 € ;46,20 € ;1,20 € ;2,7%

-Campus / Pass Jeunes 31,50 € ;32,40 € ;0,90 € ;2,9%

-Cigogne / Age d'Or: 33,90 € :34,80 €: 0,90 € :2,7%

-Pass 2 Partout (minima sociaux) 8,20 € :8,40 €: 0,20 € :2,4%

-Pass Partout S : 16,40 € ;16,80 €; 0,40 € ;2,4%

-Pass Scolaire mensuel Plein Tarif :21,00 €; 21,60 €; 0,60 €; 2,9%

-Pass Scolaire mensuel Tarif Réduit 14,50 € ;14,90 € ;0,40 € ;2,8%

source : <http://www.enviscope.com/16254-SYTRAL-t ... ation.html>[/quote:jqcjrjz]

Pour les loyers, pour te faire une petite idée : [http://www.leboncoin.fr/li?q=Lyon&ca=22 ... A75001&fu=](http://www.leboncoin.fr/li?q=Lyon&ca=22...A75001&fu=)

Et enfin, pour la ville de Lyon : <http://www.lyon.fr/vdl/sections/fr/>

:D

Voilà Voilà Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **07/01/2009** à **13:24**

Coucou,

J'ai fais pas mal de recherche sur des forums et d'après ce que j'entends c'est plutôt lyon 3 qui est reconnue au niveau européen que lyon 2

D'après ce que j'ai vu sur les forums lyon 2 est une fac gauchiste souvent en grève avec des profs jeunes et un diplôme moins reconnus, et lyon 3 serait une fac de droite avec des "vieux" profs, une ambiance compétitive, une administration pourrie mais une meilleure réputation.

D'un autre côté j'ai aussi entendu dire que lyon 2 est mieux car c'est une fac moins grande donc mieux encadrée.

Je ne sais pas si une personne qui est dans l'une de ces facs pourrait nous en dire plus, j'ai déjà vu que certains membres du forum sont à Lyon, j'ai vraiment du mal à me faire une idée de la fac la plus intéressante.

Par **x-ray**, le **07/01/2009** à **20:56**

On en avait parlé l'année dernière :

[http://www.juristudiant.com/forum/viewt ... light=lyon](http://www.juristudiant.com/forum/viewt...light=lyon)

Sinon, il y a Lille 2 en droit social :

<http://droit.univ-lille2.fr/index.php?id=720>

:arrow: :arrow:

Image not found or type unknown

Bises froides.

Par **fan**, le **07/01/2009** à **21:48**

Etant issue d'une famille lyonnaise, je peux t'éviter certains quartiers dont les loyers sont chers, du moins quand mes parents habitaient encore Lyon : Pour les loyers tout dépend des arrondissements, à éviter le 1er (les terreaux), 3ème (quartier de Grange Blanche) et 6ème (les Bretteaux - c'est le plus cher-), j'oubliais, évite aussi le 2ème (Quartier d'Aisnay). Le 6ème reste encore le plus cher à l'heure actuelle. :)

J'ai entendu parlé de Lyon 3 comme étant une bonne fac. Image not found or type unknown

Le forum estudiantin de Lyon 3 :
<http://faclyon3.forumactif.com/>

Par **Thibault**, le **08/01/2009** à **10:13**

Honnêtement... Lyon 3 est bien plus reconnu que Lyon 2 ... Lyon 2 est une fac qui dispense plutôt des cours en matières économique, sociale etc. mais ils font également du droit... ce qui est pour moi un non sens puisque l'enseignement de Lyon 3 est tout à fait de qualité. Je connais quelqu'un qui est à Lyon 2 et il me semble que, tout au moins en licence, les conditions de réussite sont plus accessibles, d'où le fait que certains préfèrent y aller (il y a également histoire là-bas, comme à Lyon 3). Bref tu as certainement vu que quand tu parlais de droit à Lyon, le chiffre qui revient est 3, et pas 2 ...

La fac s'organise en deux endroits, la manufacture des tabacs pour les licences surtout, et sur les quais pour certains masters etc., la manu a été refaite, c'est très joli, et les profs sont globalement bons, voire très bons, certains ayant vraiment un haut niveau.

Sinon Lyon dans son ensemble est une ville sympa, qui bouge, jeune, facile à connaître (en quelques semaines ça sera bon) et très bien desservie, ne serait-ce qu'en parlant des métros.

Vala Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **08/01/2009** à **12:04**

[quote="x-ray":d94jvb2v]On en avait parlé l'année dernière :

<http://www.juristudiant.com/forum/viewt ... light=lyon>

Sinon, il y a Lille 2 en droit social :
<http://droit.univ-lille2.fr/index.php?id=720>

:arrow: :arrow:

Image not found or type unknown

Bises froides. [/quote:d94jvb2v]

Merci pour le lien Ray, j'avais fait une petite recherche sur le forum mais je n'étais pas tombée

dessus Image not found or type unknown

Sinon je ne pense pas remonter dans le nord alors que je suis à une heure de Lyon, il serait

plus rentable économiquement de déménager à une heure de route qu'à 800 km Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **08/01/2009** à **12:05**

[quote="fan":3forydt5]

Le forum étudiantin de Lyon 3 :

<http://faclyon3.forumactif.com/> [/quote:3forydt5]

Merci ! je n'avais pas trouvé le lien pourtant j'avais cherché, (je suis vraiment nulle en

recherche Image not found or type unknown) je vais m'inscrire pour voir un peu l'ambiance.

Par **Katharina**, le **08/01/2009** à **12:15**

[quote="Thibault":1e4feqdp]Honnêtement... Lyon 3 est bien plus reconnu que Lyon 2 ... Lyon 2 est une fac qui dispense plutôt des cours en matières économique, sociale etc. mais ils font également du droit...) [/quote:1e4feqdp]

Justement si je me spécialise en droit social, Lyon 2 n'est-elle pas mieux ?

Quand je compare les M2 droit social, je trouve qu'il y a beaucoup plus de choix à Lyon 2 :

[quote:1e4feqdp] * Master 2 Droit privé Spécialité Droit social

* Master 2 Droit privé Spécialité Droit social / Droit et relations sociales dans l'entreprise

* Master 2 Droit privé Spécialité Droit social / Ergonomie, santé et sécurité dans l'entreprise

* Master 2 Droit privé Spécialité Droit social / Mobilité internationale des travailleurs

[/quote:1e4feqdp]

Alors qu'à Lyon 3 je n'en ai vu qu'un :

[quote:1e4feqdp] * Master 2 Droit des affaires Spécialité Droit Social et Relations du travail

[/quote:1e4feqdp]

Ou alors peut être ais-je mal cherché sur le site ?

Par **Morsula**, le **08/01/2009** à **12:21**

:lol:

Katharinou tu bouges beaucoup quand même, ça commence à me donner le tourniquet Image not found or type unknown

Par **fan**, le **08/01/2009** à **20:59**

killer07 est à lyon 3, tu pourrais peut-être lui lancer un MP ?

Par **Katharina**, le **08/01/2009** à **22:54**

:wink:

Bonne idée Fan, je vais le contacter Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **09/01/2009** à **22:25**

Au fait quelqu'un sait s'il y a un forum pour les étudiants de lyon 2 ? je n'en ai pas trouvé (mais comme je ne suis pas douée avec google je passe peut être à côté de quelque chose ..)

J'ai en tout cas l'impression que lyon 2 est plus intéressant que lyon 3 pour le droit social, mon choix va donc se porter sur lyon 2 je pense.

Par **fan**, le **10/01/2009** à **03:00**

Voici un lien : [http://etu2.univ-lyon2.fr/servlet/com.j ... IQUES=TRUE](http://etu2.univ-lyon2.fr/servlet/com.j...IQUES=TRUE)

Réfléchit bien avant de t'inscrire à Lyon 2, lit cet autre lien : [http://etu.univ-lyon2.fr/1228236289924/ ... __article/](http://etu.univ-lyon2.fr/1228236289924/...__article/)

Tu as aussi la faculté de droit catholique, qui est en lien avec Lyon 2 : <http://www.univ-catholyon.fr/>
Elle enseigne du droit social, feuillette le forum.

Le seul problème avec cette fac c'est qu'elle paraît-elle chère mais tu es encadrée et il y a beaucoup de réussite.

Un autre lien, c'est un forum d'étudiants. Comme toi, une étudiante demande conseil entre Aix, Marseille, Lyon.

http://forum.hardware.fr/hfr/EmploiEtud ... 2918_1.htm

Par **pipou**, le **10/01/2009** à **06:28**

écoutes, si tu penses que Lyon 2 offre des meilleurs Master en Droit Social, n'hésites plus !

fonces vers Lyon 2 et prends le Master qui te plaît ! Image not found or type unknown

Par **Tenn**, le **11/03/2009** à **17:52**

Ma réponse est sans doute un peu tardive, mais bon dans le doute je te dis ce que j'en sais... En premier lieu je précise que je suis étudiant en droit et en science politique à Lyon 2, mais je vais faire en sorte d'être le plus objectif possible.

Effectivement il serait idiot de nier que Lyon 3 a une meilleure réputation pour le droit que Lyon 2, c'est un fait historique, même si cela ne signifie pas que les enseignants de Lyon 2 sont moins bons, tout dépend du domaine. Tu as pu remarquer que Lyon 3 proposait un panel de masters bien plus large que celui de Lyon 2, le droit est en effet la spécialité de Lyon 3 et sa vitrine, c'est là que se concentre la masse de ses étudiants. Dans la plupart des domaines du droit privé, peut-être un poil moins dans le droit public, je t'aurais conseillé un master de Lyon 3 sans hésiter, preuve que j'essaie d'être objectif. Mais en droit social, c'est différent.

Lyon 2 est très reconnu dans le domaine du droit social, par le biais de la structure intégrée à l'université qui s'en occupe, l'IETL (Institut d'études du travail de Lyon). Les masters 2 de Lyon 2 dans cette filière sont très demandés, et un certain nombre d'enseignants de Lyon 2 en droit social font référence au niveau national. C'est assez facile de retrouver leurs publications, Antoine Jeammaud est par exemple l'un des co-rédacteurs du Précis Dalloz de droit du travail, Emmanuel Dockes, l'ancien directeur de l'IETL a rédigé l'hypercours de droit social, etc. Au contraire le M2 de droit social de Lyon 3 n'est pas très ancien, même si à mon avis il ne démérite pas du tout.

En clair, s'il y a bien une filière en master dans laquelle il faut préférer Lyon 2 à Lyon 3, c'est bien le droit social.

Par **Boogie**, le **16/06/2012** à **13:57**

Salut,

Je donne mon avis sur Lyon III ici : <http://etudroits.blogspot.fr/2012/05/test.html>

En espérant que cet article pourra t'aider à cerner les caractéristiques de ces deux facs. Pour le droit social, Lyon 2 est meilleure !

Votre Bien dévoué, Boogie

Par **sou'**, le **04/06/2013** à **18:14**

Pour ce qui est des masters de droit social de Lyon2, je parle d'expérience, là (j'y ai fat mon M1).

Ces masters sont organisés par l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon (IETL).

La méthode pédagogique est très originale, et est plus à rapprocher de celle de science-po. On ne peut pas la jauger par rapport aux autres M1. Les étudiants aiment bien comparer les facs (ce qui est sans intérêt, prétentieux, et se résume à une guerre de clochet, pour ne pas dire un combat de coq). Par exemple, il est courant que les étudiants de Lyon3 méprise ceux de Lyon2, et inversement.

Par exemple, en sortant de la fac, j'ai entendu 3 étudiants dire "lyon2? c'est la fac des losers"...Bref, les étudiants de Lyon2 ne sont pas en reste pour baver sur Lyon3. Le jour où les étudiants comprendront que la qualité de la fac importe peu, mais seulement celle de l'étudiant compte...

A ce propos (notez l'habileté de la transition), la pédagogie repose essentiellement sur l'étudiant, à l'IETL.

Dans un master classique, vous avez des cours d'amphi et des td (héritage de 68), et un partiel à la fin.

A l'IETL, pas de cours d'amphi, ou un peu au début de l'année, mais histoire de dire: on parle de cours "de cadrage", mais sincèrement, j'ai plus eu l'impression que ça servait à faire une transition, durant 1 semaine, entre les vacances et le rythme qui va suivre.

Un prof', (M. Bouilloux), nous a dit au début de l'année "on vous promet du boulot". Sur le coup, j'avais déjà entendu ça d'autres années, alors ça m'a pas trop fait peur.

1 mois plus tard, j'ai compris:

Dans les matières fondamentales (Droit du travail & droit de la Sécu), donc, pas de cours d'amphi, mais que des séances d'animation.

C'est en fait une séance de TD, sauf que la plaquette est:

_préparée par un groupe d'étudiant, soit:

_ouvrages, manuels, articles à lire

_Arrêts de la plaquette

_rédaction d'un cas pratique

_présentée par les étudiants: il s'agit de faire le cours à la place du prof. Ce dernier intervient lorsqu'il le juge utile, durant la séance d'animation. Vous devez alors répondre à toutes les questions (et dieu sait que parfois, il y a des obus de 140mm qui tombent!), en sachant bien sur qu'en théorie, vous DEVEZ savoir répondre à tout (en pratique, les profs savent bien que c'est pas toujours possible).

Vous devez aussi corriger le cas pratique.

Alors, sur ce point, détail important: lorsque vous rédigez le cas pratique, le prof ne le corrige pas à l'avance. Donc il se peut que le jour du passage, vous vous plantiez sur votre propre cas pratique.

Pour rédiger ce cas pratique, vous imaginez:

1° le problème de droit à résoudre.

2° du maquillage autour.

L'ennui, c'est que le cas pratique est votre bébé, et si personne de votre groupe d'animation ne le fait derrière vous, vous ne vous rendez pas compte que tout n'est pas toujours très clair (là, c'est du vécu).

Après, théoriquement, comme vous êtes sensé connaître le cours sur le bout des doigts, vous ne pouvez en principe pas vous planter dans votre correction (ça arrive parfois, sur des choses mineures: c'est pas trop grave, alors).

donc, imaginez passer devant 20 à 30 étudiants, pendant 4h au moins, 2 fois dans l'année. C'est très stressant.

La préparation de ce travail se fait au moins en 3 semaines, parce qu'il faut en même temps faire les plaquettes en cours, et préparer celle que vous allez présenter. Il vaut mieux s'y prendre vraiment à l'avance...et bien réfléchir aux membres du groupe.

Pour la rédaction de la plaquette (et uniquement pour la rédaction, en fait! pas pour la compréhension du cours), vous êtes aidés par la/le prof en droit du travail (grosso-modo, il se contente de regarder votre projet de plaquette, et vous oriente). Il y a 2 rendez-vous avec le/la prof.

En Droit de la sécu, il est plus intéressant de parler avec le prof du fond du cours. Mais il n'y a qu'un rendez-vous, une semaine avant le passage à l'oral.

En dehors de la séance que vous devez présenter (il y en a une par fonda, dans toute l'année, soit 2 animations par personnes), les autres séances, où vous êtes spectateur: vous devez vous faire votre propre cours:

-manuels (minimum),

-précis Dalloz (c'est déjà mieux),

-Mémento François Lefebvre (pour les choses très pratiques. C'est quand même pas une référence de profondeur, hein!),

-et enfin notes de doctrines (et là, franchement il vaut vraiment mieux aller les lire. Mais devant la masse, vous n'en aurez pas toujours le temps).

et évidemment, vous devez aussi faire le cas pratique que les étudiants passant en animation de séance (cad en oral) ont rédigé.

Théoriquement, la séance d'animation est l'occasion d'une discussion entre les étudiants, sous le regard du prof, sur le sujet du jour.

En réalité, beaucoup de gens sont silencieux durant les td (dont moi). Donc, ça tue un peu la discussion. Heureusement qu'il y a des personnes volontaires (l'éternel problème des td).

Ca varie d'une matière à l'autre. Autant je n'ai pas observé de discussion en droit du travail, autant en droit de la sécu, la discussion peut devenir vite teigneuse (grâce au prof (M.Bouilloux)). *à ce sujet, je devrais pas trop le dire, mais ce prof là est très en forme le soir. Donc si vous choisissez d'aller dans les séances de l'après-midi ou du soir, préparez vous à des séances de td de 3h/3h30! Mais comme il est vraiment en forme à ce moment, ça devient*

particulièrement intéressant.

Pour ce qui est des autres cours, le planning est allégé (syndicalisme, ergo,grh, etc)...Mais pas pour que vous vous tourniez les pouces: **C'est juste pour vous laisser le temps de vous faire un cours sur l'animation de séance.**

Et oui: comme il n'y a pas de cours, vous ne savez pas quel est le degré d'exigence des profs, pour les partiels.

Et c'est comme ça que vous travaillez comme un forcené (honnêtement, j'ai été proche du burn-out, au premier semestre...cocasse pour un étudiant en droit du travail!)[smile31]

Mais ça paye: plus vous travaillez, moins vous aurez à apprendre par cœur: je n'ai pas eu le temps de réviser les animations de séances pour les partiels...mais comme j'avais travaillé comme un doux dingue, je m'en suis bien sorti. En gros, il faut maîtriser le Code, son organisation, et ça peut passer, si vous avez compris.

Parce qu'ici, l'essentiel est de comprendre. Pour les Fondas, il n'y a plus de par cœur (pour le reste, si). *je ne suis pas convaincu que tout les autres M1 poussent autant les étudiants à la compréhension...c'est, dans certain cas, des choses très scolaires, dans d'autres, du bourrage de crâne. A l'IETL, c'est un peu les 2: du bourrage de crâne de doctrine[smile4]*

En guise d'exemple: les plaquettes, en Droit de la sécu, sont au minimum de 15 pages (assez rare). La première séance est bien lourde (40 pages). Mais quand vous arrivez au second semestre (et surtout pour les dernières séances), vous allez vous manger de la plaquette de 100 pages d'arrêts en police 8 [smile36]...je ne crois pas qu'un seul étudiant ait réussi à faire les 100 pages en une semaine. à ce niveau là, les arrêts, vous les lisez pour en tirer la substantifique moelle...

Oui, j'ai oublié cela: en fait la rédaction de la plaquette est faite par les étudiants qu'en droit du travail, pas en droit de la sécu: là, c'est le prof qui rédige la plaquette (arrêts+doctrine+cas pratiques).

Evidemment, les cas pratiques sont pleins de pièges. Si vous écoutez correctement la correction, ça vous évitera de vous planter pour les partiels. La réponse des cas pratique se trouve parfois dans les arrêts de la plaquette (je suppose que vous comprenez pourquoi ça devient drôle, les 40 pages (en moyenne) d'arrêts).

L'avantage est que:

1) vous vous habituez aux oraux: beaucoup d'examens sont oraux, en plus des animations de séance.

2) vous allez vous habituer au travail de groupe (et son lot de problèmes).

3) vous allez devenir autonome dans la recherche (si vous êtes sérieux et que vous cherchez toutes les notes à lire). Je ne compte pas le temps passé sur des bases de données juridiques.

4)vous saurez quels sont les manuels intéressants (alors, perso, Je suis pas trop un lecteur du grand méchant rouge, mais plutôt du petit lutin bleu, sauf pour ce qui est du précis. En dehors de ça, je préfère les manuels du petit lutin bleu).

Honnêtement, je ne comprend pas bien pourquoi cette formation est mal connue. Si des profs de renom sont partis de l'IETL pour aller à Nanterre (dockès, par ex')...Reste que la pédagogie est vraiment formatrice, et exigeante.

Alors, ce sujet, pour ceux de L3 qui voudraient ensuite faire de la recherche, faire le M1 de l'IETL est le meilleur moyen de se préparer à la recherche: comme dans beaucoup de master de recherche, vous êtes SEUL face à vous même.

Disons que maintenant (et je vais être prétentieux, désolé), c'est amusant de voir des étudiants se plaindre de devoir faire des td pour lesquels ils n'ont pas encore eu le cours.

Donc voilà, j'espère ne pas avoir brossé un portrait trop négatif.

Disons que l'IETL mériterait d'être plus de reconnaissance, et que le master, sans être terrible lorsque je regarde rétrospectivement, est parfois bien stressant.

Par **Lehn**, le **21/06/2013** à **16:42**

Je ne ferai pas un aussi grand pavé que Sou' mais j'ai fait mon M1 Droit social à Lyon 2 aussi et pour le coup c'est un vrai M1 Droit social, il suffit de regarder le programme de Lyon 3 pour s'apercevoir qu'on a tout juste quelques matières de droit social et du remplissage avec des matières HS.

A Lyon 2 il y a de l'ergonomie, de la socio du travail, du droit des fonctionnaires, de la GRH, du droit européen/international du travail ect tout est orienté vers le droit social.

Et les profs sont top notamment Bouilloux où il faut carburger pendant ses séances pour pas se faire écraser :)

C'est une bonne formation pour apprendre à vraiment travailler de manière autonome et arrêter d'apprendre des cours et de les recracher.

Par **sou'**, le **22/06/2013** à **02:06**

Le pavé, c'est juste parce que franchement, je trouve que c'est vraiment pas connus comme formation. C'est franchement original, ça mérite explication.

Mais j'ai parfois l'impression qu'on se fait lourder, lorsque l'on sort de l'IETL, dans la mesure où, l'IETL étant à Lyon2, Lyon2 ayant la réputation d'une fac gauchistes (comprendre, dans le langage de ceux qui s'attache à ce genre de c*nneries: de feignants), tout les étudiants sont des feignants...pour ne pas dire grosso-modo qu'on leur donne leurs partiels.

J'ai quand même pas bien l'impression, lorsque l'on sort du microcosme IETLien, que l'IETL soit connus pour sa formation! Pourtant, y'a qu'a regarder les auteurs de manuels en droit social, leur parcours, pour se dire que finalement, ils sont ptet pas si niais que ça, ces étudiants de l'IETL.

C'est toujours pareil: la vieille fac pompeuse marque toujours mieux que l'IETL.

Par **Lehn**, le **22/06/2013** à **02:20**

Bin c'est simple la prof de DT a son nom dans le code du travail :p

Par **raph09**, le **16/03/2014** à **20:53**

Bonsoir, je suis actuellement en hésitation sur le choix de ma fac pour une L1.
Je m'oriente en géographie, et je ne sais pas entre Lyon 2 et Lyon 3...
Des avis à partager ?

Par **olymp**e, le **26/06/2014** à **19:11**

Bonsoir tout le monde,
Pour ma part, j'ai postulé en master 2 droit social a Lyon 2 et je voulais savoir si la sélection s'opérait sur entretien ou sur dossier?
Et si la sélection est rude?

Par **Jay68360**, le **26/06/2014** à **20:54**

Bonsoir,

Cela dépend de quel parcours vous parlez, pour les deux premiers, relations sociales en entreprise et ergonomie, la sélection ne s'opère que sur dossier. Pour le troisième parcours, droit et mobilité internationale des travailleurs, il y a un entretien pour vérifier la suffisance du niveau d'anglais des postulants (qui devrait se dérouler mi juillet d'après des échos). Pour le reste, le jury a délibéré en juillet l'année dernière et les résultats des sélections ont été communiqués fin juillet voir début août.

Pour le niveau de sélectivité, je ne peux pas vous renseigner, ce Master est apparemment assez réputé, la seule personne que je connaisse qui y a été admise a eu son M1 dans la même université avec la mention bien (mais d'après ses dires une mention AB pourrait suffire, si en plus vous pouvez justifier de quelques stages, il devrait être accessible).

Enfin, si vous parlez du M2 droit social parcours recherche, aucune de ces remarques ne s'appliquent et je ne peux pas en apporter de pertinentes.

Par **olymp**e, le **27/06/2014** à **11:42**

Bonjour,
merci Jay pour ta réponse :)

J'ai postulé au parcours relations sociales en entreprise, donc sélection sur dossier!
J'attend la réponse, je verrais bien...

Par **Doudoupette**, le **03/07/2014** à **12:07**

Bonjour,

Pour le master 2 mobilité internationale, savez vous comment s'organise l'emploi du temps?
Est il chargé ? A t on cours tous les jours?
Je suis admissible à l'entretien en anglais, savez vous quel genre de questions sont posées?

Merci

Par **noellared**, le **16/07/2014** à **22:42**

salut!

Etudiante du M2 mobilité, je vais répondre à tes questions :

l'emploi du temps n'est pas très chargé jusqu'à Décembre. Fin décembre, tu as des partiels en droit du travail et protection sociale qui portent sur tout le pgm de M1! donc grosses révisions!

après en janvier, on a eu plein de TD avec des travaux de groupe à faire (contrôle continu) donc ça demande pas mal de travail. Et fin mars, partiels portant sur le pgm du M2.

Donc 6 mois bien chargés quand même mais tout cela passe tout seul tellement ce master est intéressant!

oui on a cours tous les jours!le master exige une très grande disponibilité, la présence est obligatoire (et c'est la moindre des choses quand on est reçu en M2...) donc pas de possibilité de combiner un autre job à côté a priori!

concernant l'entretien, on te demande de te présenter en anglais, tes ambitions, etc...
l'entretien est plutôt cool néanmoins un bon niveau d'anglais est exigé!

Par **Shiro**, le **21/07/2014** à **14:21**

Bonjour,

j'aimerais savoir si pendant l'entretien il était possible d'avoir des questions de cours, il s'il s'agit simplement de questions sur le cv.
(j'ai eu une mauvaise surprise à Paris 11)

Par **noellared**, le **21/07/2014** à **17:36**

Pour la rentrée 2013, aucune question de cours n'avait été posée! Après, on n'est jamais à l'abri de LA question mais à priori non... :)

Le jury souhaite, je pense, simplement découvrir votre personnalité et s'assurer que votre motivation est au maximum et surtout que vous êtes capable de vous exprimer en anglais!

Les voyages d'études à l'étranger sont très appréciés : dimension internationale du master oblige!

Par **Shiro**, le **21/07/2014** à **18:04**

Merci beaucoup pour ta réponse rapide !
ça me rassure ! (un peu)

Par **noellared**, le **21/07/2014** à **23:18**

Je t'en prie!

Bon courage! Je comprends ton stress mais ça va bien se passer! :)

Par **malik**, le **20/07/2016** à **15:57**

Hello, le sujet date un peu, mais je tente quand meme !

je viens de recevoir un mail me notifiant ma convocation a l'entretien pour le M2 mobilite, et me demande precisement quelles seraient les questions possibles ? maitrise de la terminologie droit du travail en anglais ? question de droit compare ? j'ai pu lire dans le mail qu'il s'agissait d'un mini TOEIC..